



HONORAIRES

Tarifs TTC applicables au 1^{er} janvier 2020
(Dont TVA à 20%)

TRANSACTIONS :

Honoraires charge vendeur :

Pourcentage sur prix de vente :		
De 1	à 49 999 €	10 %
50 000	à 74 999 €	9 %
75 000	à 99 999 €	8 %
100 000	à 249 999 €	7 %
250 000	à 299 999 €	6 %
Au delà de	300 000 €	5 %
Terrain		10 %

.....
Orpi L'immobilière Weiss

74A, rue du Général de
Gaulle

67116 Reichstett

Tél. 03 88 18 40 41

immobilière.weiss@orpi.com

www.orpi.com

En cas de délégation de mandat les honoraires applicables seront ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

Estimation écrite :

(Détaillée dans le cadre de succession, emprunts,...)

Tous types de biens **280 € T.T.C**

Offert dans le cadre d'un mandat de vente

LOCATIONS : La part imputée au locataire ne peut excéder la part imputée au bailleur.

Honoraires de négociation et d'entremise (exclusivement à la charge du bailleur)

Mandat exclusif	offert
Mandat simple	50 €

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail

(payable par moitié entre le bailleur et le locataire) - % sur loyer annuel hors charges.

Studio /1 pièce	14 %
2 pièces	14 %
3 pièces	13 %
4 pièces	12 %
5 pièces	12 %
Maison	11 %

Dans la limite de 10€ ou 8€ le m² de surface habitable pour le locataire (en zone tendue ou non).

Honoraires d'état des lieux d'entrée (payable par moitié entre le bailleur et le locataire)

Studio /1pièce	180 €
2 pièces	250 €
3 pièces	350 €
4 pièces	450 €
5 pièces	550 €
Pièce suppl.	40 €
Maison	800 €

Dans la limite de 3€ le m² de surface habitable pour le locataire (en zone tendue).

Honoraires d'état des lieux de sortie (exclusivement à la charge du bailleur)

Identiques honoraires état des lieux d'entrée



Orpi L'immobilière Weiss
74A, rue du Général de Gaulle
67116 Reichstett
Tél. 03 88 18 40 41
immobilière.weiss@orpi.com
www.orpi.com

HONORAIRES T.T.C DE GESTION LOCATIVE

GESTION DES LOCAUX D'HABITATION (soumis à la Loi du 6 Juillet 1989) OU MIXTES LOCAUX MEUBLES-PROFESSIONNELS-GARAGES-PARKING

	De 0 à 800€*	Plus de 800€*	Immeuble (+3 lots)
<u>Formule Confort +</u>	8,0%	7,0%	6,0%
<u>Formule Sérénité +</u> (assurances loyers impayés, détériorations immobilières et protection juridique incluses)	10,5%	9,5%	8,5%
<u>Assurances loyers impayés, détériorations immobilières et protection juridique</u>	2,5%		
<u>Prestations complémentaires</u> (clôture de dossier, contentieux, représentation assemblée)	150€ / prestation		
<u>Frais administratifs</u>	20€		

*Hors charges
Tarifs 2018. T.V.A incluses 20%

SARL au capital de 7 500 € - RCS Strasbourg 484378575 - Carte Professionnelle CPI 6701 2016 000 005 057 par
CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin - Garantie financière ALLIANZ IARD 8 avenue du Stade de France 93210 SAINT DENIS
sous le n°8266563 - Montant Garantie: 110 000 € Transaction / 200 000 € Gestion

FORMULE CONFORT +

- *Emission des avis d'échéance.*
- *Encaissement des loyers.*
- *Révision annuelle des loyers.*
- *Délivrance des quittances.*
- *Virement mensuel sur le compte du bailleur*
- *Rédaction des Etats des lieux de sortie dans le cadre d'une relocation.*
- *Aide à informer le Trésor Public.*
- *Réalisation de travaux d'entretiens par des entreprises qualifiées avec accord préalable du bailleur.*
- *Etablissement de la régularisation annuelle des charges locatives.*
- *Compte rendu de la gérance transmis par mail ou par voie postale.*
- *Transmission des éléments de la déclaration des revenus fonciers.*
- *Règlement des appels de fonds au syndic de copropriété du bien géré.*

FORMULE SERENITE +

- Formule Confort +
- Assurances loyers impayés, détériorations immobilières et protection juridique.